

Avis adopté

Séance plénière du 29 novembre 2023

Eau potable : *des enjeux qui dépassent la tarification progressive*

Déclaration du groupe CFTC

Partant du constat que l'eau est vitale, il nous appartient de préserver ce bien commun menacé à la fois par le changement climatique caractérisé par les épisodes de sécheresse, par la surexploitation humaine et la pollution. Ces deux derniers phénomènes sont liés à nos comportements et notre système économique qui incite à toujours produire et consommer plus.

Se pose dès lors la question : comment réagir efficacement ? Plusieurs pistes peuvent être étudiées dont celles envisagées par le gouvernement dans le cadre de son « Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau ». Parmi elles figure la question de la tarification progressive de l'eau au sujet de laquelle il saisit le CESE.

Si cette interrogation doit faire l'objet d'une réflexion, elle ne suffit pas et demeure secondaire par rapport à l'ampleur du sujet et à ses enjeux. La CFTC souscrit à la conclusion de l'avis et tient à insister sur deux points tous deux essentiels :

- L'impossibilité de réaliser un travail fiable et minutieux du fait qu'une partie de la population n'est pas équipée d'un compteur individuel,
- La tarification progressive ne permettrait de faire porter l'effort que sur une partie minoritaire des usagers, ce qui est largement insuffisant compte tenu des objectifs.

Dans cette perspective, la CFTC adhère à la préconisation 4 en faveur de la mise en œuvre d'un plan d'équipement de compteurs individuels accompagnée de mesures incitatives financières et pédagogiques.

Elle soutient également la préconisation 2 sur la nécessité d'anticiper une augmentation des tarifs des services d'eau potable, afin d'étudier ses impacts et préparer les usagers sur ses conséquences.

La CFTC tient à mettre l'accent sur la préconisation 9 favorable au déploiement des démarches de sobriété coconstruites au sein des entreprises en associant pleinement les CSE.

Enfin, si le simulateur de tarification se révèle nécessaire, la CFTC s'interroge sur la capacité des collectivités locales à le mettre en œuvre efficacement.

La CFTC souligne le temps court attribué au CESE pour examiner ce sujet majeur sans pour autant sacrifier la qualité certaine des travaux, remercie les rapporteurs et **a voté pour l'avis**.